

PROCÈS-VERBAL DU 25^E CONGRÈS DE LA FNCC



UNE VOIX,
UNE FORCE,
UNE **fncc** 
SOLIDARITÉ.

D'ORDRE DU JOUR

Mardi 18 janvier 2022

- 12 h** **Inscriptions**
- Accueil des nouveaux et nouvelles délégués-es
- 13 h** **Ouverture du congrès et mot de bienvenue**
- Élection d'une présidente ou d'un président d'assemblée
 - Accréditation des délégués-es
 - Rapport d'affiliation des nouveaux syndicats
 - Élection d'une présidente ou d'un président et d'une ou d'un secrétaire des élections
 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - Adoption du procès-verbal du 24^e Congrès
- 13 h 30** **Allocution de la présidente de la CSN, Caroline Senneville**
- Allocution de la présidente du Conseil central du Montréal métropolitain,
Dominique Daigneault
- 14 h** **Rapport du comité exécutif de la FNCC**
- Présentation du rapport du comité exécutif et de la coordination
 - Présentation et adoption du rapport du comité précongrès sur le rapport du comité exécutif
 - Discussion et adoption du rapport du comité exécutif
- 15 h 30** **Pause – Présentation de Bâtirente**
- 15 h 50** **Plan de travail de la FNCC en matière de syndicalisation**
- Présentation par **Ian Fillion**, conseiller syndical du Service de syndicalisation de la CSN, et **Patricia Lévesque**, coordonnatrice à la FNCC
- 16 h 40** **Lecture du 1^{er} rapport du comité des lettres de créance**
- 16 h 50** **États financiers de la FNCC en date du 28 février 2021**
- Présentation des états financiers de la FNCC
 - Rapport du comité précongrès sur les finances
 - Discussion et adoption des états financiers
- 17 h 30** **Ajournement**

Mercredi 19 janvier 2022

- 9 h** **Lecture du 2^e rapport du comité des lettres de créance**
- 9 h 10** **Rapport du comité précongrès sur les propositions de modifications des statuts et règlements de la FNCC et le Fonds des petites unités (FPU)**
- 10 h 20** **Explications de la présidente des élections sur la procédure électorale**
- 10 h 30** **Pause – Présentation de SAI**
- 10 h 50** **Suivi d'études menées en collaboration avec l'UQAM**
- a) Présentation des résultats de l'étude sur la cyberintimidation dans le milieu journalistique.
- b) Présentation de l'étude de l'UQAM sur le harcèlement et la culture par **Annick Charette**, présidente par intérim, **Rachel Chagnon**, professeure au département des sciences juridiques de l'UQAM et **Marie-Ève Rioux**, agente de développement et coordonnatrice du protocole UQAM/CSN/CSQ/FTQ, service aux collectivités à l'UQAM.
- 12 h 45** **Dîner**
- 14 h** **Les précarités dans nos milieux de travail : causes, conséquences et moyens d'actions syndicales**
- Présentation par **Mélanie Laroche**, professeure titulaire à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal, et **Kamel Béji**, professeur titulaire à l'Université Laval.
- Quelques illustrations syndicales
 - Ateliers en groupes
- 15 h 30** **Pause – Présentation de Fondation**
- 15 h 50** **Propositions de congrès**
- 17 h** **Ajournement**
- Fin du délai pour la remise des questions de privilège
 - Fin de la période d'inscription des délégués-es officiel-les
- 18 h** **Assemblée générale du Fonds de défense professionnelle des syndicats participants (FDPSP)**

Jeudi 20 janvier 2022

- 9 h** **Dernier rapport du comité des lettres de créance**
- 9 h 10** **Enjeux syndicaux et fédératifs pour le mandat 2021-2024**
- Présentation par **Annick Charette**, présidente par intérim, et **Patricia Lévesque**, coordonnatrice, à la FNCC
- 10 h 10** **Pause – Présentation de MCE Conseils**
- 10 h 30** **Les cultures de gestion et les climats de travail toxiques**
- Présentation par **Samuel Lamoureux**, étudiant au doctorat en communication à l'Université du Québec à Montréal, et **Luc Brunet**, professeur associé à Université de Montréal et spécialiste des comportements antisociaux au travail
- Quelques illustrations syndicales
 - Ateliers en groupes
- 12 h** **Synthèse des ateliers et propositions de congrès**
- 12 h 30** **Dîner**
- Publication de la liste préliminaire des candidatures reçues
- 13 h 15** **Fin de la période des mises en candidature**
- 13 h 45** **Rapport de la présidente des élections**
- Présentation des candidatures reçues
 - Explication sur le déroulement du scrutin
- 14 h 15** **Présentation des candidates et des candidats aux élections et période de questions**
- 14 h 50** **Pause**
- 15 h 10** **Prévisions budgétaires 2021-2024**
- Présentation des prévisions budgétaires
 - Rapport du comité précongrès sur les finances
 - Discussion et adoption des prévisions budgétaires

- 16 h Régime de retraite à prestations cibles FNCC – FIM**
Présentation par **Sébastien Routhier**, actuaire à la CSN et **Louis Bégin**, président de la FIM
- 17 h Ajournement**
- 17 h 30 Soirée de solidarité de la FNCC**

Vendredi 21 janvier 2022

- 8 h 45 Élections au comité exécutif**
- Période de scrutin (au besoin)
- 9 h 15 Fin de la période de scrutin**
- 9 h 15 L’avenir du télétravail**
Présentation par **Tania Saba**, professeure titulaire à l’Université de Montréal à l’École de relations industrielles de l’Université de Montréal
- 10 h 30 Assurance collective CSN**
Présentation par **Christian Cyr**, conseiller syndical à la CSN, et **Sonia Mailhot**, chargée de compte à la SSQ
- 11 h Pause – Présentation de SSQ**
- 11 h 20 Questions de privilège et syndicats en conflit**
- 11 h 45 Élections au comité exécutif**
- Rapport de la présidente ou du président des élections
- 11 h 55 Élection du comité de surveillance des finances**
- 12 h Installation des membres du comité exécutif**
- 12 h 20 Questions référées au bureau fédéral, s’il y a lieu**
- 12 h 30 Mot de clôture de la présidence de la FNCC**

Clôture du 25e Congrès de la FNCC-CSN

Mardi 18 janvier 2022

Ouverture du congrès

La présidente par intérim de la Fédération nationale des communications et de la culture, **Annick Charette**, déclare ouvert le 25^e Congrès.

Elle souhaite la bienvenue aux délégués-es et présente les invités qui sont présents ainsi que les membres de l'équipe.

Invités :

Caroline Senneville	Présidente de la CSN
Nathalie Arguin	Secrétaire générale de la CSN
Dominique Daigneault	Présidente du Conseil central du Montréal métropolitain
Chantal Ide	1 ^{re} vice-présidente du Conseil central du Montréal métropolitain
Benoit Malenfant	Président de la Fédération des employés et employées de services publics
Denis Beaudin	Président du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie
Patricia Rivest	Présidente du Conseil central de Lanaudière
Réjean Leclerc	Président de la Fédération de la santé et des services sociaux
Benoit Lacoursière	Secrétaire général et trésorier de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec
Luc Fortin	Président-directeur général de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec

Élection d'une présidente ou d'un président d'assemblée

Il est proposé par le comité exécutif, appuyé par **Mathieu Fraser-Lasnier**, d'élire **Francine Lévesque**, ancienne 1^{re} vice-présidente de la CSN et ancienne présidente de la FSSS, à la présidence d'assemblée du 25^e Congrès de la FNCC, tenu de Montréal, sur l'application Zoom, du 18 au 21 janvier 2022.

Adopté

Accréditation des délégués-es

Il est proposé par **Jean-Claude Taliana**, appuyé par **Julien Renaud**, que les délégués-es inscrits soient accrédités.

Adopté

Rapport d'affiliation des nouveaux syndicats

Francine Lévesque fait la lecture de la liste des nouveaux syndicats affiliés à la FNCC au cours du dernier mandat 2018-2021. Il s'agit des syndicats suivants :

- Syndicat des travailleuses et travailleurs du Musée de la Gaspésie – CSN
- Syndicat des travailleurs et travailleuses d'Oasis Animation – CSN
- Syndicat des employés-es de RDS – CSN, section salle des nouvelles
- Syndicat des travailleuses et travailleurs de Copibec – CSN
- Syndicat des employé-es de l'événementiel – CSN, section Québec Cinéma
- Syndicat des publicitaires du Saguenay (CSN), section photographes
- Syndicat des publicitaires du Saguenay (CSN), section production
- Syndicat des travailleuses et travailleurs du Musée des Beaux-Arts de Sherbrooke - CSN
- Syndicat des travailleuses et travailleurs de Nordia CSN
- Syndicat des employé.es de La Tribune – CSN

Il est proposé par **Simon Séguin-Bertrand**, appuyé par **Stéphane-Billy Gousse**, d'adopter le rapport d'affiliation des nouveaux syndicats.

Adopté

Élection d'une présidente ou d'un président et d'une ou d'un secrétaire des élections

Francine Lévesque procède à l'élection de la présidente ou du président des élections.

Il est proposé par le comité exécutif, appuyé par **Julien Renaud**, d'élire **Dominique Daigneault** à la présidence des élections.

Adopté

Francine Lévesque procède à l'élection de la ou du secrétaire des élections.

Il est proposé par le comité exécutif, et appuyé par **Alexandra de Bellefeuille**, d'élire **Chantal Ide** au secrétariat des élections.

Adopté

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Annick Charette, présidente par intérim, secrétaire générale et trésorière, fait la lecture de l'ordre du jour proposé.

Il est proposé par **Éliane Bouchard-Genest**, appuyée par **Martin Roy**, d'adopter l'ordre du jour proposé.

Adopté

Adoption du procès-verbal du 24^e Congrès

Francine Lévesque, propose quelques minutes aux délégués-es afin que ces derniers prennent connaissance du procès-verbal du 24^e congrès.

Il est proposé par **Martin Roy**, appuyé par **Stéphane-Billy Gousse**, d'adopter le procès-verbal du 24^e Congrès de la FNCC tenu à Saguenay du 29 mai au 1^{er} juin 2018.

Adopté

Allocution de la présidente de la CSN, Caroline Senneville

La présidente de la CSN, **Caroline Senneville**, s'adresse aux délégués-es du congrès de la FNCC.

Allocution de la présidente du Conseil central du Montréal métropolitain, Dominique Daigneault

Dominique Daigneault, présidente du Conseil central du Montréal métropolitain, s'adresse aux délégués-es.

Rapport du comité exécutif de la FNCC

Présentation du rapport du comité exécutif et de la coordination

Annick Charette, présidente par intérim de la FNCC, présente les grandes lignes du rapport du comité exécutif. Elle est accompagnée de **Patricia Lévesque**, coordonnatrice de la fédération, qui fait rapport de la coordination.

Présentation et adoption du rapport du comité précongrès sur le rapport du comité exécutif

La présidente d'assemblée, **Francine Lévesque**, présente les membres du comité précongrès sur le rapport du comité exécutif :

- **Stéphane-Billy Gousse**, du Syndicat des employé-e-s de bureau du Soleil (CSN)
- **Martin Roy**, du Syndicat des travailleuses et travailleurs de L'Acadie Nouvelle Ltée – CSN

Les membres du comité font la lecture de leur rapport.

Il est proposé par **Stéphanie Gauthier**, appuyée par **Julien Renaud**, de recevoir le rapport du comité précongrès sur le rapport du comité exécutif.

Adopté

Il est proposé par **Jean-Claude Taliana**, appuyé par **Julien Renaud**, d'adopter le rapport du comité exécutif.

Adopté

Plan de travail de la FNCC en matière de syndicalisation

Ian Fillion, conseiller syndical au Service de syndicalisation de la CSN, et **Patricia Lévesque**, coordonnatrice à la FNCC viennent présenter le plan de travail.

Il est proposé par **Janie Gosselin**, appuyée par **Gabrielle Leduc**, que la FNCC poursuive ses démarches afin d'accroître la syndicalisation dans tous les secteurs de sa juridiction tels que les médias, les musées, les festivals, l'événementiel ainsi que les autres milieux culturels non conventionnels tels que l'animation et le jeu vidéo.

Adopté

Lecture du 1^{er} rapport du comité des lettres de créance

La présidente d'assemblée, **Francine Lévesque**, présente les membres du comité des lettres de créance :

- **Gabrielle Leduc**, du Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Musée de la Gaspésie – CSN
- **Damian Pilié**, Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Radio-Canada (FNCC-CSN)
- **Martin Roy**, du Syndicat des travailleuses et travailleurs de L'Acadie Nouvelle Ltée – CSN

Gabrielle Leduc présente le rapport du comité des lettres de créance.

51	Délégués-es officiels
0	Délégués-es fraternels
14	Salariés-es
65	TOTAL
36	Hommes
29	Femmes
24	Syndicats

Il est proposé par **Janie Gosselin**, appuyée par **Karine Tremblay**, d'adopter le premier rapport du comité des lettres de créance.

Adopté

États financiers de la FNCC en date du 28 février 2021

Présentation des états financiers de la FNCC

Annick Charette, secrétaire générale – trésorière, présente les états financiers en date du 28 février 2021. Elle est accompagnée de **Philippe Gallo**, secrétaire comptable de la FNCC.

Rapport du comité précongrès sur les finances

La présidence d'assemblée, **Francine Lévesque**, présente les membres du comité précongrès sur les finances.

- **Mathieu Fraser-Lasnier**, Syndicat des employés-es de RDS (section techniciens)
- **Alexandre Lequin**, Syndicat des employé(e)s de NOOVO, une division de BELL MÉDIA INC. (FNCC-CSN)

Mathieu Fraser-Lasnier présente le rapport.

Il est proposé par **Simon Séguin-Bertrand**, appuyé par **Maryse Lauzier**, de recevoir le rapport du comité précongrès sur les finances.

Adopté

Discussion et adoption des états financiers

Il est proposé par **Jean-Claude Taliana**, appuyé par **Sophie Pelletier**, d'adopter les états financiers en date du 28 février 2021.

Adopté

Ajournement

Francine Lévesque ajourne l'assemblée.

Mercredi 19 janvier 2022

Lecture du 2^e rapport du comité des lettres de créance

La présidente d'assemblée invite **Martin Roy** à venir lire le 2^e rapport du comité des lettres de créance.

51	Délégués-es officiels
0	Délégués-es fraternels
14	Salariés-es
65	TOTAL
36	Hommes
29	Femmes
24	Syndicats

Il est proposé par **Julien Renaud**, appuyé par **Manon Martel**, d'adopter le 2^e rapport du comité des lettres de créance.

Adopté

Rapport du comité précongrès sur les propositions de modifications des statuts et règlements de la FNCC et le Fonds des petites unités (FPU)

La présidente d'assemblée introduit le sujet. Elle mentionne que la fédération n'a reçu aucune modification aux statuts et règlements de la FNCC ni à ceux du FPU de la part des syndicats membres.

Les amendements proposés aux statuts et règlements de la FNCC proviennent tous du comité exécutif.

Le comité exécutif n'a fait aucune proposition d'amendement pour les statuts et règlements pour le Fonds des petites unités.

Les membres du comité précongrès sur les propositions de modifications des statuts et règlements de la FNCC et le Fonds des petites unités (FPU) sont :

- **Manon Martel**, Syndicat des travailleuses et travailleurs de Unimarketing – CSN
- **Damian Pilié**, Syndicat des travailleuses et travailleurs de Radio-Canada (FNCC-CSN)
- **Julien Renaud**, Syndicat des publicitaires du Saguenay (CSN)

Julien Renaud vient faire la lecture du rapport.

Il est proposé par **Martin Roy**, appuyé par **Janie Gosselin**, de recevoir le rapport du comité précongrès sur les statuts et règlements de la FNCC.

Adopté

RECOMMANDATION 1

Le comité précongrès recommande l'adoption des amendements aux articles suivants, tels que proposés par le comité exécutif de la FNCC :

Article 4 c)	Article 21.11	Article 31.04	Article 33
Article 9	Article 21.12 a)	Article 31.05	Article 33.1
Article 11	Article 21.12 b)	Article 31.06	Article 33.2
Article 11 g)	Article 21.13	Article 31.07	Article 33.03
Article 11 h)	Article 21.14	Article 31.08	Article 33.04
Article 13.05 a)	Article 21.14 a)	Article 31.09	Article 33.05
Article 15.02.1	Article 21.14 b)	Article 31.10	Article 33.06
Article 15.02.2	Article 21.14 c)	Article 31.11	Article 38
Article 15.02.3	Article 21.14 d)	Article 31.12	Article 38.01
Article 16	Article 21.14 e)	Article 31.13	Article 38.02
Article 20	Article 21.14 f)	Article 31.14	Article 39 f)
Article 21.01	Article 21.14 g)	Article 32	Article 39 k)
Article 21.02	Article 22	Article 32.01	Article 40
Article 21.03	Article 24	Article 32.03	Article 44.03
Article 21.04	Article 29.03	Article 32.04	Article 44.04
Article 21.05	Article 30.02	Article 32.05	
Article 21.06	Article 31	Article 32.06	
Article 21.07	Article 31.02	Article 32.07	
Article 21.08	Article 31.03	Article 32.08	

Il est proposé par **Isabelle Brenneur**, appuyée par **Jean-Claude Taliana**, d'adopter les modifications suggérées aux statuts et règlements de la fédération.

Adopté

RECOMMANDATION 2

Le comité précongrès recommande l'adoption des amendements aux annexes 1 et 2 des statuts, tels que proposés par le comité exécutif de la FNCC.

Il est proposé par **Karine Tremblay**, appuyée par **Stéphanie Gauthier**, d'adopter les modifications suggérées aux annexes 1 et 2 des statuts et règlements de la fédération.

Adopté

RECOMMANDATION 3

Le comité précongrès recommande la modification suivante à l'article 12.01 a) :

- ATTENDU que le comité précongrès est en faveur de la délégation par accréditation, afin d'assurer une meilleure participation et une saine représentation ;
- ATTENDU que le comité précongrès souhaite favoriser une proportionnalité relative entre le nombre de membres des accréditations et leur délégation ;
- ATTENDU que le comité précongrès a remarqué une incohérence pour les accréditations d'un seul membre ;

Le comité précongrès recommande la formulation suivante à l'article 12.01 a) :

12.01 a) Chaque **accréditation** de syndicat a droit au nombre de délégués officiels selon le tableau ci-dessous **lors d'un congrès** :

Nombre de membres	Nombre de délégués
1	1
2 à 15	2
16 à 25	3
...	...

Il est proposé par **Jean-Claude Taliana**, appuyé par **Simon-Séguin Bertrand**, d'adopter les modifications suggérées à l'article 12.01 a) des statuts et règlements de la fédération, tels que modifiés par le comité précongrès.

Adopté

RECOMMANDATION 4

Le comité précongrès recommande la modification suivante à l'article 21.09 :

- ATTENDU que le comité précongrès est en faveur de l'ajout d'une liste préliminaire des personnes candidates afin d'éviter des situations de vacance ;
- ATTENDU que le comité précongrès estime que l'ajout de candidatures pendant la période d'affichage de la liste préliminaire nuirait au sein exercice de la démocratie ;

Le comité précongrès recommande la formulation suivante à l'article 21.09 :

21.09 À la fin des mises en candidature, la présidence ou le secrétariat des élections publie une liste préliminaire des candidatures reçues à chacun des postes en élections. Chaque personne candidate peut alors, à l'intérieur des soixante (60) minutes suivantes, modifier, si elle le souhaite, le poste sur lequel elle compte se présenter. **Aucune autre candidature ne peut être ajoutée à l'intérieur de cette**

période jusqu'à l'échéance de la période de mise en candidature. La présidence d'élection officialisera la liste définitive à la fin de la période de mise en candidature, comme prévu à l'article 21.05.

Il est proposé par **Martin Roy**, appuyé par **Étienne Gosselin**, d'adopter les modifications suggérées à l'article 21.09 des statuts et règlements de la fédération, tels que modifiés par le comité précongrès.

Adopté

RECOMMANDATION 5

Le comité précongrès recommande la modification suivante à l'article 21.10 :

- ATTENDU que le comité précongrès estime que la personne candidate sans opposition peut désirer se prévaloir d'un droit de parole pour se présenter ;
- ATTENDU que le comité précongrès a relevé un manque de clarté dans la formulation proposée, principalement à l'article 21.10 d) ;

Le comité précongrès recommande la formulation suivante à l'article 21.10 :

- 21.10 a) Lorsque plus d'une personne est candidate à un poste, chaque personne candidate est invitée, avant que l'on procède à l'élection, à prendre la parole devant les délégués et à répondre aux questions de l'auditoire. **La personne candidate sans opposition peut aussi se prévaloir de ce droit de parole.**
- 21.10 b) L'ordre de prise de parole des personnes candidates est déterminé au tirage au sort, **par poste.**
- 21.10 c) Chaque personne candidate a droit à une présentation de cinq (5) minutes.
- 21.10 d) **Après la présentation suit** une période de questions limitée à cinq (5) minutes par personne candidate. Chaque délégué a droit à une (1) seule question par personne candidate. Le délégué pose sa question succinctement et sans commentaires.

Il est proposé par **Mickaël Bergeron**, appuyé par **Sophie Pelletier**, d'adopter les modifications suggérées à l'article 21.10 des statuts et règlements de la fédération, tels que modifiés par le comité précongrès.

Adopté

RECOMMANDATION 6

Le comité précongrès recommande la modification suivante à l'article 21.14 h) :

- ATTENDU que le comité précongrès est en faveur de l'ajout de nouvelles méthodes de vote, notamment en cas d'instance virtuelle ou hybride pour assurer une meilleure participation ;

- ATTENDU que le comité précongrès estime que les autres méthodes de vote pourraient être utiles en d'autres circonstances ;

Le comité précongrès recommande la formulation suivante à l'article 21.14 h) :

21.14 h) Le comité exécutif détermine à l'avance le mode de scrutin qui s'applique.

Il est proposé par **Rémy Bédard**, appuyé par **Stéphane-Billy Gousse**, d'adopter les modifications suggérées à l'article 21.14 h) des statuts et règlements de la fédération, tels que modifiés par le comité précongrès.

Adopté

RECOMMANDATION 7

Le comité précongrès recommande la modification suivante à l'article 33.02, qui devient l'article 32.02 :

- ATTENDU que le comité précongrès convient que l'article actuel était incompatible avec les postes constituant le comité exécutif ;
- ATTENDU que le comité précongrès estime nécessaire d'avoir une procédure pour remplacer la présidence en cas d'absence ;

Le comité précongrès recommande la formulation suivante à l'article 32.02 :

32.02 En l'absence de la présidence, les quatre (4) vice-présidences déterminent un remplaçant.

Il est proposé par **Jean-Claude Taliana**, appuyé par **Janie Gosselin**, d'adopter les modifications suggérées à l'article 32.02 (33.02) des statuts et règlements de la fédération, tels que modifiés par le comité précongrès.

Adopté

RECOMMANDATION 8

Le comité précongrès recommande la modification suivante à l'article 34.01 et 34.02 :

- ATTENDU que le comité précongrès est en faveur des options de remplacement établies en cas de vacance ;
- ATTENDU que le comité précongrès estime pertinent d'ajouter une option supplémentaire permettant au comité exécutif de convoquer un bureau fédéral extraordinaire pour pourvoir une vacance, selon les circonstances ;

Le comité précongrès recommande la formulation suivante à l'article 34.01 et 34.02 :

34.01 Si un poste du comité exécutif devient vacant à plus de six (6) mois du prochain congrès, le poste est inscrit en élection lors du prochain bureau fédéral de la FNCC **ou d'un bureau fédéral extraordinaire convoqué par le comité exécutif.**

- 34.02 Si toutefois, la vacance a lieu à moins de six (6) mois du congrès, les membres du comité exécutif déterminent qui pourvoit le poste vacant ou se répartissent les responsabilités de la fonction. **Ils peuvent également convoquer un bureau fédéral extraordinaire.**

Il est proposé par **Martin Roy**, appuyé par **Isabelle Brenneur**, d'adopter les modifications suggérées aux articles 34.01 et 34.02 des statuts et règlements de la fédération, tels que modifiés par le comité précongrès.

Adopté

Explications de la présidente des élections sur la procédure électorale

Dominique Daigneault décrit la procédure électorale en respect des statuts et règlements et en fonction de la situation virtuelle du congrès.

Suivi d'études menées en collaboration avec l'UQAM

- a) **Présentation des résultats de l'étude sur la cyberintimidation dans le milieu journalistique.**

Francine Lévesque présente **Stéphane Villeneuve**, professeur au département de didactique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) depuis 2012. Monsieur Villeneuve s'intéresse entre autres au numérique et aux outils technologiques. Il a mené une importante étude sur le phénomène de la cyberintimidation vécu par le personnel enseignant et il s'est intéressé à ce phénomène de cyberintimidation dans le milieu journalistique, à la demande de la FNCC.

- b) **Présentation de l'étude de l'UQAM sur le harcèlement et la culture**

La présidente d'assemblée, **Francine Lévesque** présente **Rachel Chagnon**, professeure au département des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et **Marie-Ève Rioux**, agente de développement aux Services aux collectivités à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Rachel Chagnon explique l'importance d'avoir de l'information sur le pourquoi les gens ne dénoncent pas le harcèlement sexuel.

Les précarités dans nos milieux de travail : causes, conséquences et moyens d'actions syndicales

La présidente d'assemblée, **Francine Lévesque** présente **Sophie Fontaine**, conseillère syndicale à la FNCC ainsi que **Mélanie Laroche**, professeure titulaire à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal et **Kamel Béji**, professeur titulaire au Département des relations industrielles de l'Université Laval.

Quelques illustrations syndicales

Il y a discussion entre les invités animée par **Sophie Fontaine**.

Ateliers en groupe

Il y a un échange entre les invités. Ensuite, les congressistes sont invités à s'exprimer sur la plateforme Padlet.

Propositions de congrès

Considérant le caractère néfaste de la précarité et les conséquences qu'elle induit dans les milieux de travail en raison de ses effets sur les travailleuses et les travailleurs ainsi que sur la dégradation de tous les milieux de travail qui la subissent ;

Considérant qu'en contexte de rareté de main-d'œuvre, la précarité génère de l'instabilité dans les structures de postes, notamment en raison du roulement de personnel ;

Considérant que la précarité nuit à la capacité des individus de s'investir à long terme dans leur milieu et réduit leur sentiment d'appartenance ;

Il est proposé par **Bruno Lelièvre**, appuyé par **Martin Roy**, que chaque syndicat identifie les formes de précarité vécues par ses membres et agisse de manière concrète pour les endiguer notamment en réduisant le nombre le nombre d'employés à statuts précaires et en portant attention à l'accessibilité aux avantages sociaux lors du renouvellement de sa convention collective.

Amendement :

Il est proposé par **Bruno Lelièvre**, appuyé par **Mickaël Bergeron**, d'ajouter : et que la FNCC contribue au débat public, social et politique sur l'impact de la précarité dans les différents milieux de travail.

Adopté

La proposition telle qu'amendée se lit comme suit :

Considérant le caractère néfaste de la précarité et les conséquences qu'elle induit dans les milieux de travail en raison de ses effets sur les travailleuses et les travailleurs ainsi que sur la dégradation de tous les milieux de travail qui la subissent ;

Considérant qu'en contexte de rareté de main-d'œuvre, la précarité génère de l'instabilité dans les structures de postes, notamment en raison du roulement de personnel ;

Considérant que la précarité nuit à la capacité des individus de s'investir à long terme dans leur milieu et réduit leur sentiment d'appartenance ;

Il est proposé par **Bruno Lelièvre**, appuyé par **Martin Roy**, que chaque syndicat identifie les formes de précarité vécues par ses membres et agisse de manière concrète pour les

endiguer notamment en réduisant le nombre le nombre d'employés à statuts précaires et en portant attention à l'accessibilité aux avantages sociaux lors du renouvellement de sa convention collective et que la FNCC contribue au débat public, social et politique sur la précarité dans les différents milieux de travail.

Adopté tel qu'amendé

Il est proposé par **Josianne Létourneau**, appuyée par **Damian Pilié**, de donner le mandat à la FNCC de mettre sur pied un comité qui se penchera sur les suites à donner à l'étude sur la cyberintimidation et les moyens à prendre pour la contrer.

Adopté

Ajournement

Francine Lévesque ajourne l'assemblée.

Assemblée générale du Fonds de défense professionnelle des syndicats participants (FDPSP)

Jeudi 20 janvier 2022

Dernier rapport du comité des lettres de créance

Gabrielle Leduc fait la lecture du dernier rapport du comité des lettres de créance.

51	Délégués-es officiels
0	Délégués-es fraternels
14	Salariés-es
65	TOTAL
36	Hommes
29	Femmes
24	Syndicats

Il est proposé par **Julien Renaud**, appuyé par **Manon Martel**, d'adopter le dernier rapport du comité des lettres de créance.

Adopté

Enjeux syndicaux et fédératifs pour le mandat 2021-2024

Annick Charette, présidente par intérim et secrétaire générale – trésorière, et **Patricia Lévesque**, coordonnatrice, de la fédération, présentent les enjeux du prochain mandat.

Il est proposé par **Jean-Claude Taliana**, appuyé par **Martin Lafrenière**, que la FNCC et ses syndicats poursuivent, au cours du prochain mandat, l'avancement de ses dossiers politiques afin d'améliorer le financement de nos organisations et d'assurer leur pérennité dans l'univers numérique actuel.

Et qu'à la lumière des défis énoncés, la FNCC poursuive ses travaux conjointement avec ses syndicats afin de s'assurer d'une intervention efficace et pertinente dans les milieux de travail face à l'évolution des enjeux émergents, y compris ceux de nature syndicale.

Adopté

Les cultures de gestion et les climats de travail toxiques

Francine Lévesque présente les conférenciers invités :

Samuel Lamoureux est chargé de cours en journalisme et candidat au doctorat en communication à l'Université du Québec à Montréal.

Luc Brunet est professeur associé à l'Université de Montréal et spécialiste des comportements antisociaux au travail.

Quelques illustrations syndicales

La présidente d'assemblée introduit **Daniel Leduc**, vice-président de la FNCC, qui agira comme animateur de la discussion.

Ateliers en groupe

À la fin de la présentation de **Samuel Lamoureux** et **Luc Brunet**, Daniel demande aux délégués-es de prendre 10 minutes afin que ceux-ci inscrivent leurs réponses dans l'application Padlet.

Synthèse des ateliers et propositions de congrès

1^{re} proposition :

Considérant que l'enjeu du climat de travail constitue un enjeu et une préoccupation pour les membres des syndicats de la FNCC ;

Considérant le fait que les démarches individuelles sont souvent vaines à cause du poids qu'elles font porter sur les épaules d'un seul individu ;

Considérant la nécessité de traiter les enjeux de climat de travail sous l'angle collectif et de soutenir adéquatement les syndicats pour qu'ils puissent s'acquitter de cette responsabilité ;

Il est proposé par **Jean-Claude Taliana**, appuyé par **Isabelle Brenneur**, de mandater la FNCC afin qu'elle développe une boîte à outils permettant l'identification des manifestations de climats toxiques dans nos les milieux de travail et des schémas d'interventions pour en réduire la portée.

D'encourager les syndicats à dénoncer les climats toxiques observés dans les milieux de travail, de les soutenir dans leurs efforts de prévention et de développer des modes de résolution de problèmes et d'intervention visant à assainir les milieux de travail de manière durable.

Adopté

2^e proposition:

Il est proposé par **Damian Pilié**, appuyé par **Julien Renaud**, que les syndicats s'assurent de dénoncer de la présence de climats toxiques dans les milieux de travail et participent aux efforts de prévention.

Il est proposé par **Jean-Claude Taliana**, appuyé par **Isabelle Brenneur**, de donner un mandat à la FNCC de mettre sur pied un comité qui opérationnalisera les mandats adoptés par le congrès sur les milieux de travail toxiques.

Adopté

Rapport de la présidente des élections

La présidente des élections, **Dominique Daigneault**, accompagnée de **Chantal Ide**, au poste de secrétaire des élections fait rapport des candidatures reçues et en confirme la conformité.

À la présidence, **Annick Charette**, du Syndicat général des employés(ées) de Télé-Québec (SGETQ), est la seule à avoir posé sa candidature à ce poste, elle est élue par acclamation.

Au secrétariat général – trésorerie, **Stéphane-Billy Gousse**, du Syndicat des employé-e-s de bureau du Soleil (CSN), est le seul à avoir posé sa candidature à ce poste, il est élu par acclamation.

À la vice-présidence secteur communications, **Pierre Tousignant**, du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Radio-Canada (FNCC-CSN), est le seul à avoir posé sa candidature à ce poste, il est élu par acclamation.

À la vice-présidence, secteur culture, personne n'a posé sa candidature à ce poste. Il demeure vacant.

Aux vice-présidences les personnes suivantes ont posé leurs candidatures : **Daniel Leduc** du Syndicat général de la radio (CSN), **Josiane Létourneau** du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Radio-Canada (FNCC-CSN), **Martin Roy** du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de l'Acadie Nouvelle Ltée - CSN, **Karine Tremblay** du Syndicat des employé.es de la Tribune. Il y aura donc élections. La présidente et la secrétaire des élections expliquent aux congressistes les modalités du scrutin pour les deux postes à la vice-présidence.

Présentation des candidates et candidats aux élections et période de questions.

La présidente des élections, **Dominique Daigneault**, invite les candidats à s'adresser aux congressistes.

Prévisions budgétaires 2021-2024

Présentation des prévisions budgétaires

Annick Charette, secrétaire générale – trésorière, présente les prévisions budgétaires 2021-2024 du comité exécutif. Elle est accompagnée de **Philippe Gallo**, secrétaire comptable,

Rapport du comité précongrès sur les finances.

La présidente d'assemblée, **Francine Lévesque**, présente les membres du comité précongrès sur les finances.

- **Mathieu Fraser-Lasnier**, Syndicat des employés-es de RDS (section techniciens).
- **Alexandre Lequin**, Syndicat des employé(e)s de NOOVO, une division de BELL MÉDIA INC. (FNCC-CSN).

Mathieu Fraser-Lasnier vient faire la lecture du rapport.

Jean-Claude Taliana propose, appuyé par **Janie Gosselin**, de recevoir le rapport du comité précongrès sur les finances.

Adopté

Discussion et adoption des prévisions budgétaires

Mathieu Fraser-Lasnier propose, appuyé par **Stéphane-Billy Gousse**, d'adopter les prévisions budgétaires.

Adopté

Régime de retraite à prestations cibles FIM-FNCC

Sébastien Routhier, actuaire et conseiller syndical au Service de soutien à la négociation de la CSN, **Louis Bégin**, président de la Fédération de l'industrie manufacturière (FIM) et **Patricia Lévesque**, coordonnatrice de la fédération viennent présenter un nouvel outil collectif : le régime de retraite à prestations cibles FIM-FNCC

Ajournement

Francine Lévesque ajourne l'assemblée.

Vendredi 21 janvier 2022

Élections au comité exécutif

Période de scrutin

Dominique Daigneault, présidente des élections, rappelle le déroulement du scrutin. Tous les délégué-es sont invités à voter en ligne.

L'avenir du télétravail

Francine Lévesque présente **Tania Saba** : professeure titulaire à l'Université de Montréal à l'École de relations industrielles. Madame Saba se spécialise plus spécifiquement sur diverses questions entourant la gestion des ressources humaines telles que : la gestion de la diversité, le vieillissement de la main-d'œuvre, la retraite, les différences de valeurs intergénérationnelles et le transfert des connaissances. Elle mène également une importante recherche sur le télétravail qu'elle vient présenter aux congressistes.

Assurance collective

La présidente d'assemblée, **Francine Lévesque**, introduit **Christian Cyr**, conseiller syndical au Comité de coordination général de négociation (CCGN) à la CSN ainsi que l'équipe de la SSQ : **Sonia Mailhot**, **Bernard Leclerc** et **Mélissa Noël**. Ils viennent présenter le nouveau régime d'assurance collective CSN qui a été développé en collaboration avec la SSQ et qui peut constituer un outil intéressant pour les syndicats.

Questions de privilège et syndicats en conflit

Afin de soutenir ces syndicats en conflit, les délégué-es sont invités à faire un don par virement bancaire. La FNCC divisera le montant reçu en deux et enverra l'argent à chacun des syndicats.

Francine Lévesque introduit la présidente du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Hilton Québec (FC–CSN), **Louise Jobin** qui vient résumer leur conflit de travail

Il est proposé par **Mathieu Fraser-Lasnier**, appuyé par **Stéphane-Billy Gousse**, que la Fédération nationale des communications et de la culture fasse un don au Syndicat des travailleuses et travailleurs de Hilton Québec (FC–CSN) en grève depuis le 7 septembre 2021 et invite ses syndicats affiliés à faire de même afin de démontrer leur soutien à ces grévistes en quête de meilleures conditions de travail.

Adopté

La présidente d'assemblée, **Francine Lévesque**, introduit **Claude Harisson**, président du Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Hôtel Méridien de Montréal (FC–CSN), en grève générale illimitée depuis le 2 septembre 2021.

Il est proposé par **Damian Pilié**, appuyé par **Julien Renaud**, que la Fédération nationale des communications et de la culture fasse un don au Syndicat des travailleuses et travailleurs de l’Hôtel Méridien (FC–CSN) en grève depuis le 2 septembre 2021 et invite ses syndicats affiliés à faire de même afin de démontrer leur soutien à ces grévistes en quête de meilleures conditions de travail.

Adopté

Élections au comité exécutif

La présidente des élections, **Dominique Daigneault**, déclare élues aux postes de vice-présidente : **Josianne Létourneau** et **Karine Tremblay**.

Élections du comité de surveillance des finances

Rapport de la présidente des élections

La présidente des élections, **Dominique Daigneault**, procède aux élections des membres du comité de surveillance des finances.

Stéphane-Billy Gousse propose **Mathieu Fraser-Lasnier** au comité de surveillance des finances. **Mathieu Fraser-Lasnier** accepte et est déclaré élu.

Josianne Létourneau propose **Marie-Andrée Charron** au comité de surveillance des finances. **Marie-Andrée Charron** étant absente, sa candidature n’est pas retenue.

Installation des membres du comité exécutif

Les élections étant terminées, la présidence des élections, **Dominique Daigneault**, procède à l’installation des dirigeants et dirigeantes de la FNCC selon les statuts et règlements.

La présidente des élections invite les délégué-es à participer à l’installation et procède à l’installation des membres du comité exécutif de la FNCC soit **Annick Charette**, présidente, **Stéphane-Billy Gousse**, secrétaire général – trésorier, **Pierre Tousignant**, vice-président secteur communications, **Josianne Létourneau** vice-présidente et **Karine Tremblay** vice-présidente.

Recommandation concernant les effets bancaires

Il est proposé par **Mathieu Lasnier-Fraser**, appuyé par **Janie Gosselin**, de mandater la présidence et le secrétariat-trésorerie à signer tous les effets bancaires et autres effets de la FNCC, et que la vice-présidence soit autorisée à signer les mêmes effets en l’absence de l’un ou l’autre des principaux signataires.

Adopté

Mot de clôture de la présidence

Le 25^e Congrès de la FNCC est levé à 12 h 18.

Annick Charette, présidente par
intérim, secrétaire générale et
trésorière

Annexe – Liste de présences**Délégation officielle**

No de syndicat	Le nom de votre syndicat	Prénom	Nom
1400000	FNCC	Kamel	Bouzeboudjen
1422008	Syndicat général des employés(ées) de Télé-Québec (SGETQ)	François	Bacon
1409135	Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Musée McCord - CSN	Léonie	Beaulieu
1413042	Syndicat des travailleuses et travailleurs de Unimarketing - CSN	Remy	Bedard
1409167	Syndicat des travailleuses et travailleurs de Copibec – CSN	Jean-Philippe	Bergeron
1415016	Syndicat des employé.es de La Tribune – CSN	Mickael	Bergeron
1411034	Syndicat de la rédaction du Soleil (CSN)	Geneviève	Bouchard
1422008	Syndicat général des employés(ées) de Télé-Québec (SGETQ)	Éliane	Bouchard-Genesse
1422007	Syndicat des travailleuses et travailleurs de Radio-Canada (FNCC-CSN)	Isabelle	Brenneur
1411034	Syndicat de la rédaction du Soleil (CSN)	Ian	Bussièrès
1409026	Syndicat de la rédaction d'Échos Vedettes (CSN-FNC)	Victor	Cardinal
1422008	Syndicat général des employés(ées) de Télé-Québec (SGETQ)	Annick	Charette
1422007	Syndicat des travailleuses et travailleurs de Radio-Canada (FNCC-CSN)	Marie-Andrée	Charron
1422007	Syndicat des travailleuses et Travailleurs de Radio-Canada (FNCC-CSN)	Hugo	Coté
1409125	Syndicat des employé-es de TV 5 – CSN	Viviane	Côté Martin
1409029	Syndicat des placeurs et ouvreuses de la Place des arts (CSN)	Alexandra	de Bellefeuille
1406012	Syndicat des travailleuses et des travailleurs de la Coopérative Le Droit - CSN	Ani-Rose	Deschatelets
1422007	Syndicat des Travailleuses et Travailleurs de Radio-Canada (STTRC)	Thomas	Deshaies
1409134	SERDS/technique	Pierre-Paul	Deslippe
1409175	S des régisseurs techniques de la Place des arts	Richard	Francois
1409134	SERDS Technique	Mathieu	Fraser Lasnier
1411027	Syndicat des employé-e-s de bureau du Soleil – CSN	Diane	Frigon

No de syndicat	Le nom de votre syndicat	Prénom	Nom
1425005	Syndicat des employé(e)s de la coopérative de la Radio de Granby (CSN)	Joanie	Gallant
1422009	Syndicat des employé-e-s de V interactions (FNC-CSN)	Stéfanie	Gauthier
1409023	Syndicat des travailleurs de l'information de La Presse (CSN)	Janie	Gosselin
1422007	Syndicat des travailleuses et travailleurs de Radio-Canada (FNCC-CSN)	Etienne	Gosselin
1411027	Syndicat des employé-e-s de bureau du Soleil - CSN	Stéphane-Billy	Gousse
1422007	Syndicat des travailleuses et travailleurs de Radio-Canada (FNCC-CSN)	David	Grand-Maison
1426002	Syndicat de l'information du Nouvelliste (CSN)	Martin	Lafrenière
1409012	Syndicat général de la radio (CSN)	Nicolas	Lajule
1409134	Syndicat des employés-es de RDS – CSN	Maryse	Lauzier
1411027	Syndicat des employé-e-s de bureau du Soleil - CSN	Annie	Lavoie
1404004	Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Musée de la Gaspésie - CSN	Gabrielle	Leduc
1409012	Syndicat général de la radio (CSN)	Daniel	Leduc
1422007	Syndicat des travailleuses et travailleurs de Radio-Canada (FNCC-CSN)	Bruno	Lelievre
1422007	Syndicat des travailleuses et travailleurs de Radio-Canada (FNCC-CSN)	Josianne	Létourneau
1413042	Syndicat des travailleuses et travailleurs de Unimarketing - CSN	Manon	Martel
1425001	Syndicat national des employés de La Voix de l'Est (CSN)	Marie-Ève	Martel
1422007	Syndicat des travailleuses et travailleurs de Radio-Canada (FNCC-CSN)	Jean-François	Nadeau
1409010	Syndicat des travailleurs et de l'information du Journal de Montréal (CSN)	Michael	Nguyen
1411034	Syndicat de la rédaction du Soleil (CSN)	Isabelle	Nolin
1422007	Syndicat des travailleuses et travailleurs de Radio-Canada (FNCC-CSN)	Sophie	Pelletier
1422007	Syndicat des travailleuses et travailleurs de Radio-Canada (FNCC-CSN)	Damian	Pilié
1413029	Syndicat des publicitaires du Saguenay (CSN)	Julien	Renaud
1423006	Syndicat des travailleuses et des travailleurs de l'Acadie Nouvelle Ltée - CSN	Martin	Roy
1409012	Syndicat général de la radio (CSN)	Maxime	Sarazin

No de syndicat	Le nom de votre syndicat	Prénom	Nom
1406012	Syndicat des travailleuses et des travailleurs de la Coopérative Le Droit - CSN	Simon	Séguin-Bertrand
1422007	Syndicat des travailleuses et travailleurs de Radio-Canada (FNCC-CSN)	Jean-Claude	Taliana
1409125	Syndicat des employé-es de TV 5 – CSN	Michel	Tandart
1422007	Syndicat des travailleuses et travailleurs de Radio-Canada (FNCC-CSN)	Pierre	Tousignant
1415016	Syndicat des employé.es de La Tribune - CSN	Karine	Tremblay